

LA DISCRETION PROFESSIONNELLE



Objectifs

Maîtriser le cadre réglementaire du secret professionnel et les notions d'obligations de discrétion et de confidentialité.

Contenus

Rappel de la problématique de la discrétion professionnelle dans le respect de la dignité de la personne âgée. La définition du secret professionnel, du secret médical : – La législation applicable – Les domaines du secret professionnel – Notion de secret « partagé » – Les risques encourus en cas de violation du secret professionnel – Les notions d'obligation de discrétion professionnelle et de réserve. Le partage de l'information en interdisciplinarité : – Notions de confiance et d'échange – Le secret partagé en équipe pluridisciplinaire. Analyses des pratiques.

Pré-requis

Pas de pré-requis.

Modalités et délais d'accès à la formation

Admission après entretien Délais d'accès à la formation : Nous consulter

Public concerné

Tout public, Salariés

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures en centre : 21h
- Nombre d'heures au total : 21h

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.

Modalités d'évaluation

- Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation

Validation

Attestation de compétences.

Modalité de financement

- Financement individuel
- Plan de développement des compétences

Tarif

Prix maximum : 21€/heure.

Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

Résultat(s)

Taux de satisfaction secteur sanitaire et social 100%